Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PRÉFET DE LA
CHARENTE-MARITIME

COMMUNIQUÉ

La Rochelle, le 12 août 2014

ALERTE METEO DE VIGILANCE ORANGE POUR ORAGES

Météo France annonce une situation météorologique de vigilance orange pour un phénomène d'orages, ce mardi 12 août 2014, à partir de 22 heures et jusqu'en début de matinée du mercredi 13 août.

Les orages attendus pourront être accompagnés de grêle, de fortes précipitations et d'un risque de violentes rafales de vent pouvant atteindre localement 100 km/h. En raison du fort coefficient de grandes marées (113), une vigilance particulière doit être apportée sur le littoral.

La Préfète engage chacun à être très vigilant et à respecter les consignes de sécurité.

Rappel aux usagers concernant les orages :
Ces conditions météorologiques appellent une vigilance accrue de la part de tous, et en particulier des usagers de la route.

- •Renseignez-vous avant d'entreprendre vos déplacements et soyez très prudents. Respectez, en particulier, les déviations mises en place.
- •Ne vous engagez en aucun cas, à pied ou en voiture, sur une voie immergée.
- •Dans les zones habituellement inondables, mettez en sécurité vos biens susceptibles d'être endommagés et surveillez la montée des eaux.
- •A l'approche d'un orage, prenez les précautions d'usage pour mettre à l'abri les objets sensibles au vent.
- •Ne vous abritez pas sous les arbres.
- •Évitez les promenades en forêts et sur le littoral.
- •Évitez d'utiliser le téléphone et les appareils électriques.
- •Signalez sans attendre les départs de feux dont vous pourriez être témoins.

***

Contact presse
Préfecture de la Charente-Maritime / Service départemental de la communication interministérielle
Nathalie DEBIEN – 05.46.27.43.05 – nathalie.debien@charente-maritime.gouv.fr
Cyril PRALONG – 05.46.27.43.25 – cyril.pralong@charente-maritime.gouv.fr
Standard : 05.46.27.43.00 - – www.charente-maritime.gouv.fr